L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 8 MARS 1872. — [illegible]ème Année—Vol. XLV.

[illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN 8 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Vente de Succession, à midi, au No [illegible] du Chemin du Bayou, le contenu d'une boutique de [illegible].

Par Steen & Bros, à leur salle-d'encan, No. 14, rue de Chartres—[illegible], souliers et brodequins.

Par O. Vaudin, sur la levée, au pied de la rue Lafayette—[illegible].

Par Hoffman, Martin & Co., dans leurs salles d'encan, No 33 de la rue de Chartres—[illegible], articles de fantaisie, [illegible] pour bonnets.

[illegible] ... 113 et 114, rue Poydras.

THÉATRES.

Aujourd'hui, Vendredi.
ACADÉMIE—Barbe Bleue.
ST-CHARLES—King of the Commons.
VARIÉTÉS—Hamlet.

Comité Central d'État du Parti de la Réforme.

M. Wm M. Randolph, président du meeting qui a eu lieu sur la place Lafayette, le 17 février dernier, a désigné les citoyens qui doivent représenter la ville de la Nouvelle-Orléans dans le Comité Central d'État du Parti de la Réforme, et il annonce qu'il pourra donner lundi prochain les noms des membres désignés pour représenter les autres paroisses dans le Comité. Voici les noms des 25 membres nommés pour la ville:

I N Marks,	Chas K Brown,
Lewis Banks,	Edmond Barthe,
Thomas H Kennedy,	Eugène Thornhill,
H N Ogden,	Hugh McClosky,
James M Seixas,	James Prerot,
W O Denègre,	John G Fleming,
Jules Aldigé,	Louis Schneider,
Chas E Fenner,	James Keating,
John Phelps,	W B Schmidt,
J H Mullan,	John McIntyre,
D W Brickell,	Adolphe Schreiber,
James Buckner,	Thomas O'Neil,
John H Kennard.	

Nous trouvons, dans cette liste, les noms de citoyens très honorables qui nous sont personnellement connus et dans la sincérité desquels nous avons la plus entière confiance.

M. Randolph a fait accompagner ces nominations de la publication d'une adresse, dans laquelle il expose aux membres du comité les raisons qui ont retardé ces nominations, le but de la nouvelle organisation et la nécessité de la coopération de tous ceux qui sont opposés au gouvernement corrompu qui nous régit.

Dans cette adresse nous trouvons la phrase suivante:

"Il a été ouvertement déclaré que le mouvement s'effectuait sans distinction de parti et qu'il n'avait trait aux questions politiques ni de l'État ni de l'Union fédérale."

Nous nous permettrons de demander à l'honorable président comment un mouvement qui a pour objet le renversement du gouvernement actuel de l'État et l'introduction de réformes importantes dans la Constitution et les lois de l'État, peut être considéré comme n'ayant pas trait aux questions politiques d'État.

Nous avons exprimé le désir de voir tous les conservateurs marcher sous la même bannière, avec une seule et même organisation. Pour que cela soit possible il importe d'éviter toute équivoque, toute ambiguité dans le programme du mouvement réformiste. Faire appel à la concorde et inviter les démocrates et les républicains à entrer dans le mouvement réformiste, ne suffit pas. Il faut faire connaître clairement et d'une façon précise les termes de l'alliance proposée, autrement, on risque de voir trois partis opposés à Warmoth au lieu d'un seul, le parti démocrate, le parti républicain anti-warmothiste et le parti de la réforme.

Ce sera, il est vrai, l'affaire de la convention, comme le dit l'adresse de M. Randolph, de régler tout ce qui rattache à la question de coopération des divers éléments opposés à M. Warmoth. La convention démocratique, de son côté, saura comprendre la mission que lui imposent les circonstances, et nous espérons qu'il y aura entente entre les deux assemblées pour la formation d'une liste unique de candidatures.

Un serment à exiger.

Nous présentons respectueusement à l'honorable président du meeting du 17 février, M. Randolph, ou aux membres du comité qu'il a désignés, la suggestion suivante:

Dans un parti qui a pour objet avoué la réforme des abus provenant de la corruption et de la vénalité de nos législateurs et de nos gouvernants, ne convient-il pas que ceux qui sont appelés à l'insigne honneur de diriger le mouvement ou de figurer sur la liste des candidats, soient purs de toute immixtion dans les actes de fraude et de corruption dont le peuple se plaint.

La grande majorité des citoyens désignés par M. Randolph n'auraient certainement aucune objection à prêter serment ou à donner leur parole, pour attester qu'ils n'ont jamais eu aucun intérêt dans les bills, dont le passage a été acheté, et qu'ils n'ont pris part, ni directement, ni indirectement, à aucune des manœuvres ou spéculations qui ont été si fréquentes dans les dernières années. S'il en est parmi les 25 membres du comité qui ne puissent prêter ce serment ou donner cette parole, ils doivent se retirer et laisser à d'autres la mission de diriger le mouvement pour la réforme.

LA COMMISSION DES COLLECTEURS DE TAXES D'ÉTAT.—Le bill du revenu, promulgué mercredi dans le journal officiel, contient la liste des licences d'État. La nouvelle loi accorde aux collecteurs des licences d'État les modestes commissions que voici:

Paroisse d'Orléans—Premier District, 5 pour cent, Second District 7 1/2, Troisième, Quatrième et Cinquième 10 [illegible], Sixième District 15 [illegible].

Autres paroisses—10 pour cent.

Cette loi porte la signature de MM. Brewster, Pinchback et Warmoth.

Les licences ont rapporté, l'année dernière, dans la paroisse d'Orléans [illegible] et dans les autres paroisses.... 180,294.31

en tout........ $540,804.19

La commission de 10 0/0, en moyenne, sur cette partie des impôts est donc de $50,000 en chiffres ronds. On voit que M. Warmoth traite bien ses amis aux dépens de la bourse des contribuables.

DESTITUTION PAR WARMOTH.—Avant de partir pour Washington, le gouverneur Warmoth a destitué les fonctionnaires suivants: Henry Heidenheim, assesseur du 2ème District; H. L. Rey, assesseur du 4ème District; William George, assesseur du 6ème District; Mansion, assesseur du 7ème District, et M. Clay, collecteur des taxes du 6ème District. Il y a en quelques autres destitutions non encore rendues publiques.

DÉPART DE WARMOTH Ier.—Le journal de la cour annonce que Warmoth Ier, accompagné du colonel S. H Hatch, du général George A. Sheridan, du major J. J. Williamson et du colonel J. W. Swords, est parti pour New York mercredi soir, à cinq heures et demie, par le chemin de fer de Jackson. Nos souhaits n'accompagnent pas les illustres voyageurs, car si nous avions à formuler un désir, ce serait que la Louisiane ne les vît pas revenir. Que le Nord qui nous les a envoyés les garde pour lui!

ASSOCIATION D'AMÉRIQUE SUR LA VIE.—L'élection annuelle pour les officiers de cette association, dans le département du Texas et de la Louisiane, aura lieu au bureau du département, lundi, 4 mars 1872, rue Gravier, [illegible], entre 11 heures du matin et 3 heures de l'après-midi.

ASSURANCE DE KNICKERBOCKER DE NEW YORK SUR LA VIE.—Cette Compagnie d'Assurance, qui a des succursales dans tous les États de l'Union, possède un actif de plus de [illegible]. Elle est représentée ici par la branche du sud-ouest, dont les bureaux sont établis rue Commune, No [illegible]. Elle fait d'immenses affaires et a organisé [illegible] ... sous la gérance de A. H. Craig et l'agence générale du colonel R. O. Ogden.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE,

Avec le concours des amis de la France pour la libération du Territoire Français.

Nous publierons dans notre numéro de dimanche les diverses listes de souscription qui auront été remises au Trésorier, M. E. Mottin, samedi avant-midi. Des sommes assez importantes ont déjà été reçues sur diverses listes.

M. Calabresi nous informe qu'une liste circule au Théâtre de l'Opéra et que directeur, artistes, musiciens, choristes et employés y sont déjà presque tous inscrits. Nous la publierons dimanche si elle nous est remise à temps. On s'occupe aussi de la représentation à donner au bénéfice de la souscription.

On verra, par une annonce insérée dans nos colonnes, qu'une quête sera faite, dimanche soir, à la Cathédrale, au profit de la souscription. Le Révérend Père Millon prêchera un sermon spécialement à l'adresse des assistants. Pour donner plus d'éclat à la cérémonie, qui sera présidée par Mgr. Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, il y aura exécution de musique religieuse. On s'est assuré le concours de plusieurs artistes, Mlle Levieilli, M. Périé et M. Van Huffeln. On trouvera, ailleurs, le programme des morceaux qui seront chantés. L'habile hymne [illegible] ... espérons que l'éloquent prédicateur saura faire appel aux sentiments de ses auditeurs un appel assez chaleureux pour rendre la quête fructueuse.

Souscriptions recueillies au bureau de l'Abeille.—7 mars 1872.

P. L. Lamothe (8 pièces de 20 fr. et $10	$ [illegible]
J. Pitiaut	5 00
Mme Vve Leviel	5 00
Louis Martin (Suisse)	5 00
Mme Louis Martin	2 50
Mlle Louise Martin (sa tirelire)	1 00
M. Vergnolé	50 00
Ses employés, (une journée)	[illegible]
J. D'Arbarade	4 50
A. Coquy	3 33
N. Dufour	2 50
Ludovic	1 66
Jean	1 33
C. Bonnecaze	1 00
A. Schermerzeuweich	2 00
Total	$ 185 [illegible]
Montant des listes précédentes	7,[illegible]
Total jusqu'à ce jour	$7,4[illegible]

La Souscription en France.

La souscription nationale est organisée aujourd'hui dans toute la France, et on peut en espérer de beaux résultats.

Un comité de Lyon a eu l'idée malheureuse de subordonner la souscription qu'il a ouverte à la dissolution de l'Assemblée nationale. Le comité de Nancy a protesté avec énergie contre cette initiative, qu'il qualifie de mauvais exemple. Nous adhérons pleinement à cette protestation. La souscription pour le rachat du territoire est une œuvre patriotique et sacrée qui ne doit avoir aucune couleur politique.

La liste du Temps s'élève à 261,500 fr.

M. Jean Dollfus, de Mulhouse, donne 60,000 fr. La maison Hachette de Paris donne 5,000 fr. comptant, plus 1,000 fr. par chaque 50 millions souscrits.

A Bordeaux, la famille Johnston souscrit 110,000 francs et se propose de doubler la somme au cas où l'on arriverait à 1 milliard.

L'Indépendant rémois dit qu'un négociant du Midi, M. Morel Ravettels, de Perpignan, qui traversait pour la première fois les départements occupés, a été si vivement frappé du douloureux spectacle de l'occupation, qu'il est venu s'inscrire dans ses bureaux pour la somme de 100,000 francs.

Les journaux du Havre enregistrent les souscriptions et engagements suivants:

M. Begouen (Ed)—Cinq cents francs comptant.

M. Brindeau (G)—Deux mille francs comptant et mille francs par 100 millions souscrits, jusqu'à concurrence de 3 milliards.

M. de Conninck (W)—Comptant 1,000 fr., 4,000 fr. avec demi-milliard souscrit, plus mille francs par chaque centaine de millions au-dessus, jusqu'à un milliard.

M. Delaroche (H)—Sans conditions 10,000 fr., avec un quart de milliard souscrit 50,000 fr., total: 60,000 fr.

M. Duplat—Deux mille francs comptant, plus trois mille francs avec 250 millions souscrits, plus trois mille francs avec 500 millions souscrits, plus trois mille francs avec 800 millions souscrits.

M. Edou—Dix mille francs, plus 10,000 fr. pour le second demi-milliard.

M. Gallois (Ch.)—Cinq mille francs, plus cinq mille francs si la souscription atteint un milliard.

M. Hessey—Trois mille francs comptant, plus 12,000 fr. si la souscription atteint 500 millions.

M. Hurel (L.)—Mille francs comptant, plus 1,000 fr. comptant au nom de la maison de commerce le Phare du Hâvre.

M. Lallouette (Ch.)—Cinq mille francs comptant, plus 10,000 fr. payables avec demi-milliard de souscription.

M. Langer (Ed. et P.)—Quinze cents francs par chaque 250 millions souscrits jusqu'à un milliard, soit éventuellement 6,000 fr.

M. Loewa—Cinq cents francs, et 300 fr. par chaque demi-milliard en sus.

Mlle Maillatre — Trois mille francs comptant et trois mille francs au 31 décembre 1873.

M. Mallet (F.) et Cie.—Cinq mille francs comptant, plus 10,000 fr. quand le total de la souscription atteindra 300 millions.

M. Masquelier—Cinquante mille francs, plus 1,000 fr. versés pour les frais de la souscription au Hâvre.

M. Maurier — Cinquante mille francs sans conditions, payables au premier appel du Comité havrais.

M. Meurdra (Henri), pour lui et ses enfants Adrien, Marcel et Marianne — sans conditions: au comptant, 1,000 fr.; au 15 décembre 1872, 2,000; ensemble, 3,000 fr.; Plus, avec un demi-milliard souscrit, 2,000 francs.

M. Bonod—Trois mille francs comptant, 2,000 fr. à 500 millions, 1,500 fr. par chaque demi-milliard en sus.

Mme Quesnel (Alfred) — Comptant, dix mille francs; huit mille francs par an pendant cinq ans à partir de mars 1872.

M. Quesnel (Robert)—Dix mille francs comptant.

Mme Quesnel (Robert) et ses enfants,—Six cents francs comptant.

M. Quesnel (Robert et sa famille)—Cinq annuités de 10,000 fr., à partir du 31 décembre 1872, si la souscription générale atteint 250 millions. Cinq annuités de 8,000 fr. du 30 juin 1873, si la souscription générale atteint 500 millions.

M. Régnier (Ed.)—Cinq mille francs, cinq mille francs avec le second demi-milliard.

M. Rochegude (comte de).—Un quart de son traitement fixe annuel.

M. Jules Rœderer (Jules).—Deux mille francs comptant. Dix mille francs avec un demi-milliard.

M. Senn.—Deux mille francs.

M. Trotteux (Et.).—Deux mille francs comptant, plus trois mille francs avec 500 millions souscrits, plus trois mille francs avec 1500 millions, plus deux mille francs avec 1750 millions.

Versé par les journaux et divers.......... fr. 11,[illegible].

Cette seule liste représente la somme de 190,000 fr. comptant et 325,000 fr. en engagements, soit un total de 515,000 fr.

La ville de Brest continue de donner les preuves les plus actives de son ardent patriotisme. En dehors de toute sollicitation, plus de 900 habitants se sont présentés spontanément à l'Hôtel-de-Ville et se sont fait inscrire pour des sommes qui dépassent actuellement 90,000 fr. Dans la séance du 7 février, et sur la proposition de M. Penquer, maire de Brest, le Conseil municipal a voté une somme de 100,000 fr. pour la libération du territoire.

M. Kermarec, directeur du Grand-Théâtre de Brest, a donné, le 14, une représentation au bénéfice de la libération du territoire. La recette s'est élevée à 2,171 fr. et la quête a produit 1,600 fr.

Le conseil municipal de Toulouse a voté une somme de 50,000 fr.

A Tours, la souscription a atteint le chiffre de 200,000 fr.; à Marseille, d'environ 1,000,000; à Poitiers, de 90,000 fr.; à Domfront, commune de deux mille habitants, on a recueilli 10,000 fr.; à Taverny (Seine-et-Oise), mille cinq cents habitants, 33,000 fr. Dans la petite commune du Mée (Seine-et-Marne), qui ne compte que six cents habitants, la souscription atteint déjà le chiffre de 5,000 fr. La petite ville d'Héricourt a, en quelques jours, donné une quinzaine de mille francs. A Pont-à-Mousson, 100,000 fr.

Les dames de Caen viennent de souscrire pour 14,000 francs en tête de la liste de souscription publiée par le Moniteur du Calvados. La Cour d'appel de cette ville avait déjà participé au mouvement patriotique pour une somme de 20,000 fr.

Le comité des dames de Calais pour la libération du territoire a souscrit la somme de 18,000 fr. La chambre de commerce s'est inscrite pour 5,000 fr. La souscription générale va commencer.

A Rouen, le chiffre de la souscription s'élève à 295,352 fr. 75 c.

Une retraite aux flambeaux organisée par le comité orphéonique de Chartres et les sous-officiers du 22 dragons, a eu un succès complet. La quête, au profit de l'œuvre de la délivrance, a produit une somme de 2,[illegible] francs [illegible].

Une représentation théâtrale, à Orléans, a produit 3,[illegible] fr.

Les petits théâtres de la banlieue de Paris ont donné des représentations qui ont produit 3,800 fr.

[illegible]

Dans un collège de Paris, un professeur de [illegible] ...

[illegible]

HÔTEL [illegible] ...

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Il n'y aura pas de matinée [illegible] ... Demain samedi, les Huguenots.

SOCIÉTÉ DES ARTISTES RÉUNIS.—[illegible]

CHANGEMENT DE LOCAL.—Le Collège Commercial de [illegible] a été transféré dans les [illegible], Nos 201 et 203, rue du Canal, [illegible] double de l'ancien. [illegible] ... Collège Dolbear [illegible].

BAUME [illegible].—Voici le moment où les personnes [illegible] ... la toux et l'irritation des bronches ou des poumons que le BAUME AUX NAVETS INDIENS de Laplace, qu'on peut se procurer à la pharmacie de E. Laplace, encoignure des Champs-Élysées, Nos. 23 et 25, et dans les principales pharmacies de la ville.

GANTS JOUVIN.—La maison T. Moreau, encoignure Royale et Toulouse, annonce qu'elle vendra de véritables gants Jouvin, garantis comme venant de cette célèbre fabrique parisienne, à des prix qui sont réellement au-dessous du prix courant, c'est-à-dire à $1 50 pour les gants de dame et $1 75 pour les gants de messieurs. Les gants Jouvin sont les plus renommés de tous les gants parisiens et nous engageons nos lecteurs et nos lectrices à profiter de l'occasion.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînettes. Elle se vend au No 168, de la rue du Canal.

UN BILLET GAGNANT—M. Henry Leonies, charpentier, rue de l'Annonciation, No. 483, certifie qu'il était le détenteur du billet de combinaison Nos. 12, 36, 65 de la classe 56 de la Loterie de l'État de la Louisiane et que ce billet a gagné le prix capital de $4000, au tirage de mardi, 5 mars 1872. Leonies certifie que le billet ne lui a coûté que 50 cents et qu'il a été payé sur présentation, au Bureau de la Compagnie, rue St-Charles, No. 7.

ASSESSEMENT NO 89, 90 et 91.—Voyez la colonne des notices spéciales. Mort d'Auguste Claussieux. T. D. Sedbury et Michael Bayley, payable au bureau de l'Association Louisianaise d'Assurance Mutuelle de Bienfaisance sur la vie.—Montant payé $6,000. Bureau rue Carondelet, 120.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 168 rue du Canal, chez M. S. Hedrick.

Assemblée Nationale.

FORMULE DES NOUVEAUX IMPOTS.
Séance du 15 février.

L'ordre du jour appelle la 2e délibération sur la proposition de M. Jozon et de plusieurs de ses collègues relative à une formule destinée à caractériser les nouveaux impôts nécessités par la guerre contre la Prusse.

La commission a formulé un projet de loi ainsi conçu:

"Tous les rôles, cotes, quittances et autres pièces officielles, relatifs aux impôts nouveaux ou aux augmentations d'impôts anciens, nécessités par la guerre contre la Prusse, porteront cet en-tête: Impôts et contributions de la guerre contre la Prusse, 1870-71."

M. Jozon reprend à titre d'amendement son projet qui portait entre ces mots: "Frais de la guerre" contre-ci: "Déclarés par Napoléon III." Il pense qu'il ne faut pas seulement accuser à la Prusse, mais à l'empereur qui avait le droit de déclarer la guerre. On peut ainsi rappeler que l'orateur d'adresse, ce n'est point une haine [illegible] ... pour le souverain détrôné aujourd'hui, et dont la situation mérite des ménagements (réclamations à gauche); c'est une constatation matérielle que le projet veut marquer.

M. Jozon rappelle les droits que l'empereur s'était attribués, alors même qu'il voulait inaugurer ce qu'on appelait le gouvernement du pays par le pays. Il rappelle le plébiscite dont il a combattu dans son département la propagande.

[illegible]

Votants ... [illegible]
Majorité absolue ... [illegible]
Pour ... [illegible]
Contre ... [illegible]

[illegible]

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

[illegible]

Le grand-duc Alexis à Matanzas.

Grand bal sur une frégate espagnole.

Le Pape n'a demandé asile à personne.

Le projet de loi sur la presse en France.

Conflit entre la Commission et le Gouvernement.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Kiel, 7—Des secousses de tremblement de terre se sont fait sentir dans toute l'Allemagne pendant la nuit dernière.

Londres, 7—Des dépêches de Melbourne [illegible] ... de l'évêque Patteson.

[illegible]

Paris, 7—[illegible]

Londres, 7—La compagnie française du câble [illegible].

Londres, 7—L'escompte de la banque d'Angleterre a diminué de 3½ à 3%.

Londres, 7 mars—Les ouvriers des fabriques de Leek dans le Staffordshire, au nombre de 2000, ont été forcés de quitter l'ouvrage pour avoir refusé d'accepter les conditions offertes par les maîtres. Cela prive d'ouvrage un tiers de la population de la ville.

[illegible]

Berlin, 7—Le baron Von Arnim est allé à Rome.

Suivant un décret fort récent, une escadre navale sera établie à Kiel.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Havane, 7 mars—Le bal donné par la marine [illegible] ...

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 7—Le secrétaire Boutwell est retenu chez lui par une attaque de fièvre bilieuse.

Le Président est allé à Philadelphie et reviendra lundi.

[illegible]

NOUVELLES DIVERSES.

Halifax, 7 mars—La tempête a duré toute la nuit. Il y a maintenant 15 pouces de neige.

Key-West, 7—[illegible]

New-York, 7—Le Commercial Advertiser [illegible]

New-York, 7 mars—Andrew J. Garvey, le [illegible] ...

Chicago, 7—Il est tombé depuis ce matin 6 pouces de neige.

[illegible]

Jackson, 7—Tous les départements [illegible] ...

[illegible]

LITTÉRATURE.

[illegible]

CONGRÈS [illegible]

NOUVELLES DES PAROISSES.

[illegible]

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New-York, 7—Coton [illegible].

Charleston 7 mars—Coton plus. Middling 22. Stock 24,487 balles.

(Dépêches d'hier soir.)

Londres, 7—Le procès du prétendant Tichborne, pour parjure, aura lieu en avril.

Washington, 7—Le comité du Sénat pour la vente d'armes a invité Schurz et Sumner à assister aux séances. Schurz est venu. Le secrétaire de la guerre est interrogé en ce moment.

[illegible]

San Francisco, 7 mars—Des avis récents du Mexique disent que Mazatlan est [illegible].

New-York, 7 mars—On dit que presque tous les juges de paix dans le comté de West-Chester, ont été mis en accusation pour retenir de l'argent appartenant au comté. L'un d'eux a été arrêté et mis sous caution de $5000 pour garantir sa comparution au procès.

[illegible]

Philadelphie, 7—Le général J.R. Hawley [illegible] ...

New York, 7—Arrivé à destination, les steamers [illegible].

CHRONIQUE LOCALE.

[illegible]

SCÈNE ÉMOUVANTE A BORDEAUX.

Bordeaux a failli être dimanche le théâtre d'un des plus dramatiques accidents que l'histoire de l'aéronautie ait eu jusqu'ici à enregistrer.

La grande fête de charité patriotique au profit des orphelins de la guerre et des enfants abandonnés de l'Alsace et de la Lorraine avait lieu aux Quinconces, en présence d'une foule énorme.

[illegible]

— On nous écrit de Metz:

[illegible]

SERVICE FUNÈBRE.

[illegible]

ÉGLISE CATHÉDRALE.

Quête pour la SOUSCRIPTION nationale de France.

[illegible]

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE,

Avec le concours des amis de la France pour la libération du Territoire Français.

[illegible]

A. SAULET, Secrétaire.

AVIS.

[illegible] ... JAMES B. GUTHRIE.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE RIDEAUX, [illegible] & CO.

NOTRE NOUVELLE MACHINE A COUDRE WHEELER & WILSON. [illegible] 149 rue du Canal.

Avis. [illegible] ... E. ALMÉNOR LANDRY, Secrétaire.

[illegible] ... SAMUEL FLOWER, Secrétaire.

LE COLLÈGE COMMERCIAL DE DOLBEAR [illegible] ... RUFUS DOLBEAR, Président.

Taxes de Ville de 1871. [illegible] ... JOHN S. WALTON, Administrateur des finances.

AU PUBLIC. [illegible]

GANTS JOUVIN, RÉDUCTION IMPORTANTE. [illegible] ... T. MOREAU.

Knickerbocker Life Insurance [illegible]

DIRECTEMENT [illegible] CRÈME DE NOYAU, MARASQUIN, [illegible] A. COUTIN [illegible].

Au Vieux Pêcheur, A. FREZE [illegible]

NATTES! NATTES! Blanches, à carreaux & Fantaisie. DONT un assortiment [illegible] ... D. H. HOLMES, 155 Canal et 16 Bourbon.

CONFECTIONS en SOIE NOIRE. PRINTEMPS DE 1872. NOUS appelons l'attention des Dames sur notre nouveau stock de CONFECTIONS EN SOIE NOIRE [illegible] ... D. H. HOLMES, 155 Canal et 16 Bourbon.

Demande de Solliciteurs. [illegible] ... J. E. MILLER & CO.

AVIS. [illegible] ... JNO G. MONROSE.

BILAN DE LA BANQUE NATIONALE Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, dans l'État de la Louisiane, le 27 février 1872, [illegible]. ACTIF. [illegible] PASSIF. [illegible] ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. [illegible] ... JOSEPH MITCHEL, Caissier. [illegible]

A LOUER. [illegible]

A Louer. [illegible]

PHARMACIE DELOCHE, Coin Bourbon et Dumaine. [illegible]

CAZAUX & VERGNOLE, VINS, LIQUEURS, &c. [illegible]

J. A. [illegible] — H. CHAURANT.

La seule Fabrique de CONFISERIE AU SUD, Avec une Usine à vapeur. H. CHAURANT & CO. Successeurs de E. TURPIN [illegible]. 96 ... Rue Vieille-Levée ... 96. La seule Maison Française et la plus ancienne Fabrique de CANDI à la Nouvelle-Orléans. CANDIS EN BATONS (Médaille avec Fanion au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc. CHOCOLATS. [illegible] H. CHAURANT & Co., RED STORE, [illegible] Rue Vieille-Levée.

AVIS AUX DAMES. Chaussures Françaises. MME BOY, 27, rue Bourbon, à côté de la "Ville de Paris", a l'honneur d'informer ses clientes ainsi que les dames qui désirent être chaussées avec cette élégance qui distingue la chaussure française, qu'elle vient de recevoir, par le steamer "Ésle", un assortiment complet de BOTTINES Talons Louis XV, PANTOUFFLES en tous genres et toutes nuances, Talons Louis XV. Les prix de vente seront basés sur les circonstances difficiles que nous traversons.

Lloyd de l'Allemagne du Nord. POUR BRÊME, Via la Havane et Southampton. Le steamer allemand KOELN, Capitaine H. C. Funcke, partira de son wharf [illegible] ... ED. F. STOCKMEYER & CO. Agents, No 46 de la rue de l'Union.

Égaré ou Volé. [illegible] ... W. K. DAVID.

Avis aux Propriétaires. AYANT [illegible] ... E. NAUTRE, Agent de Propriétés, [illegible].

Divers. Divers. —En Magasin et au Débarcadère.— 6000 BARILS pommes de terre [illegible] ... JNO. A. O'BRIEN, [illegible] rue Tchoupitoulas.

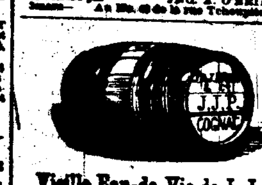

Vieille Eau-de-Vie de J. J. P. LE soussigné, seul Agent de la Maison J. & J. Prim & Co, [illegible] ... EAU-DE-VIE, [illegible] A. G. [illegible], Agent. 13 Vieille-Levée, au 1er.

Nlle-Orléans, 28 février 1872. Par une résolution des Directeurs de la Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain. AVIS est donné [illegible] ... GEO. PANDELY, Président.

REDMOND B. MANNION, No 20, Rue Commune. FAIT savoir aux voyageurs qu'il émet des lettres de crédit [illegible] sur MM. N. M. Rothschild & Sons, Londres; de Rothschild Frères, Paris; S. M. de Rothschild, Vienne; M. A. de Rothschild & Sons, Frankfort [illegible].

F. GONTHIER, MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE, 36 ... rue St-Charles ... 36. A L'HONNEUR d'informer ses nombreux amis [illegible] ...

SCIERIE VARIETY A VAPEUR [illegible] & DONNELLY, Propriétaires. [illegible]

La Machine à coudre GROVER & BAKER [illegible]

N. O. [illegible] FACTORY, 16 ... [illegible] ... 16

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, 193 et 195, rue Vieille-Levée, [illegible]. UNE DES PLUS IMPORTANTES MAISONS DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE [illegible] ... RU VIEILLE-LEVÉE. FABRIQUE DE MACARONS, VERMICELLE, EXTRAIT DE [illegible], etc.

Sirops de Fruits FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CERISE, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE. A vendre par NORMAN & REISS, Nos 193 et 195 de la rue Vieille-Levée.

Engine Dumont [illegible]

LA LAMPE des "ORIENT SAFETY LAMP" [illegible] ... LA COMPAGNIE D'HUILE SEPTOLINE [illegible].

DENTISTES. Révolution! Révolution! [illegible] ... Le Dr. GEO. F. MALONEY, [illegible].

DENTISTE. Le docteur ALLEN [illegible].

Pièce supérieure au complet pour $20 seulement. LE DR CHS MERMILLIOD, Dentiste, [illegible].

LE DR. CHARLES E. KELLS, DENTISTE, [illegible].

PIANOS. J. A. PERIER. PIANOS ET HARMONIUMS. 86 ... ROYALE ... 86. CONCURRENCE IMPOSSIBLE. La maison J. A. PERIER [illegible] ... Pleyel, Wolf & Co. [illegible].

Musique. Pianos. GRAND RABAIS. M. ELIE, [illegible] RUE ROYALE [illegible].

Pianos, Pianos, —ET— Instruments de Musique. CHARPAUX & LOUBERE 9 ——Rue Royale—— 9 IMPORTATEURS DE PIANOS [illegible] ... PLEYEL, ERARD, HERZ, HAMILTON, GAVEAU [illegible] et VAUPEL, etc., etc.

Mme BOUMARD, Médaille d'Or et d'Argent [illegible]

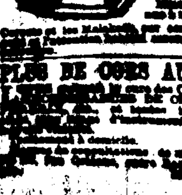

PLUS DE CORS AUX PIEDS [illegible]

Tirage de Loterie de l'État de la Louisiane. POUR LE 7 MARS.—CLASSE No 57. [illegible] ... CHAS. T. HOWARD [illegible].

ENCAN POUR DAMES. Vente positive et sans réserve! AUJOURD'HUI JEUDI, [illegible] ... L. ETERNOD, Encoignure Dauphine et Bourbon, [illegible].

C. L. CHAPOTEL FERBLANTIER, Encoignure Bourbon et Bienville, [illegible] FERBLANTERIE, BAIGNOIRES, BAINS DE SIEGE, BAINS DE PIEDS. [illegible]

Water Works. M. CHAPOTEL est autorisé par la Compagnie des Water Works à installer les tuyaux de plomb [illegible].

J. E. MERILH. P. CASAUBIELH. J. E. MERILH & Co. 179 ... Rue Poydras ... 179 MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL, DE CUIRS ET CREPINS, [illegible].

SEULE AGENCE DE LA CÉLÈBRE MARQUE DE Martini Sola & Co.

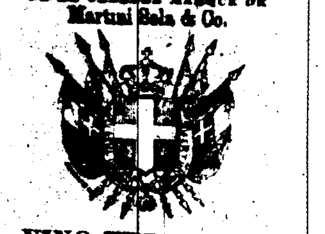

VINO VERMOUTH, TORINO. [illegible] ... FERRI & BASSETTI, Nos 70 et 72 de la Rue Poydras.

FOURNEAU DE CUISINE. Le "Buck Brilliant." LE CÉLÈBRE FOURNEAU [illegible] ... E. GERTE, Au No. 76 de la Rue de Chartres.

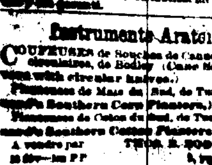

Graines Fleurs &c. Plantes au Jardin de l'Univers. [illegible]

PLANTES, ARBRES FRUITIERS, VIGNES. [illegible] M. MAGNE [illegible].

GRAINES DE JARDINAGE. [illegible] ... H. HAFFNER.

E. HUBERWALD, DROGUISTE ET PHARMACIEN, Successeur de J. Herber— 166 ... Rue du Canal ... 166 [illegible].

GALERIE DE PHOTOGRAPHIES DE ANDERSON, [illegible] rue du Canal [illegible].

Instruments Aratoires. COUPEUSES de Souches de Cannes [illegible] ... THOS. E. [illegible].

EMBAUMEMENTS SANS AUTOPSIE. P. MARCHAND, Pharmacien, [illegible].

Restaurant Cosmopolitain, [illegible] RUE ROYALE [illegible] LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire. [illegible]

Dépôt de Fusils —ET— D'ARTICLES DE PÊCHE. 35 ... Rue de Chartres ... 35 F. CHARLEVILLE. [illegible]